

QUE FAIRE POUR PARTIR A L'ETRANGER ?

Avant d'entamer toutes démarches, sachez qu'il faut vous y prendre à l'avance. L'anticipation, c'est la clef ! Ensuite, il convient de s'armer d'une motivation sans faille, puis de suivre quelques étapes.

A propos du covid19:

Au vu du contexte sanitaire, voici la position du Carré international à propos des départs :
« Nous mettons en place votre mobilité comme si elle allait avoir lieu normalement afin que tout soit prêt le jour de votre départ. Il est en effet plus facile de reporter ou annuler une mobilité plutôt que de tout mettre en place au dernier moment.

C'est donc sur cette base que nous travaillons sur les dossiers de mobilité pour l'année 2020/21 (...) Vous devez commencer toutes les démarches qui ne supposent pas de frais immédiats. »

VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE:

Anticiper et bien choisir son pays

Tout d'abord, il est important de bien **préparer son départ** : se renseigner sur les papiers administratifs (visa, passeport) nécessaires, se renseigner sur la ville, les transports, le climat, les spécificités de la pratique de l'orthophoniste, etc.

Plus vous êtes préparés, mieux c'est !

Trouver un maître de stage

Trouver un maître de stage est une démarche personnelle. Le maître de stage devra être agréé par le CF d'orthophonie de Caen, au même titre que les autres maîtres de stage pour un stage effectué en France.

Etablir les conventions

Il faudra te rendre à l'administration du Carré International pour récupérer une convention. Pour le cas d'Erasmus +, il te faudra faire les démarches par toi-même. Pour ce faire, tu peux te rendre au Pôle Programmes de mobilité internationale, Campus 1, Bureau Li 138.



Demander une bourse d'aide pour ton stage

2 cas de figure :

- 1er cas de figure : ton stage dure minimum 2 semaines : tu peux alors demander la bourse de la Région.

Tu devras déposer ta demande sur internet avant la date de début du stage. Ta candidature individuelle doit être validée par l'établissement d'enseignement ou de formation.

- 2ème cas de figure : ton stage est en Union Européenne, donc éligible au programme Erasmus+. Tu peux faire passer ce stage comme stage Erasmus+. Dans ce cas, tu dois prendre rendez-vous avec un conseiller car il doit valider le stage Erasmus+ et devra te donner les papiers nécessaires pour la bourse.

Il existe également le Pass monde qui est une aide financière de la région de Normandie.

Pour plus de renseignements, n'hésite pas à consulter les sites ci-dessous :

- Carré international **Pôle Programmes de mobilité internationale**,
Campus 1, Bureau Li 138

- <http://international.unicaen.fr/partir-a-l-etranger/en-programme-d-echange/preparer-son-depart/>

- Pour les stages: <http://international.unicaen.fr/partir-a-l-etranger/en-programme-d-echange/stages-a-l-etranger/>

- Pour le financement :

- [https://passmonde.normandie.fr/?](https://passmonde.normandie.fr/?fbclid=IwAR3rRsziMfrhlf2Tb2srsuGG5Mxin2QYY2QEFzWqnmNQoJIm9VYBRlEEyGI)

- <http://international.unicaen.fr/partir-a-l-etranger/en-programme-d-echange/stages-a-letranger/aides-financieres-966863.kjsp?RH=1556094841853>

- <http://international.unicaen.fr/partir-a-l-etranger/en-programme-d-echange/stages-a-letranger/aides-financieres-966863.kjsp?RH=1556094841853>

Le Pôle des programmes de mobilité internationale - PPMI accompagne l'étudiant dans la mise en place d'un financement.